

BBA Aviation

**POLITIQUE DE MISE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS RELATIFS À
L'ÉTHIQUE**

Décembre 2013

MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES RELATIVES À L'ÉTHIQUE

La présente politique de mise en œuvre des documents relatifs à l'Éthique a été adoptée par BBA Aviation plc (expression qui inclura ses filiales et sociétés affiliées) et s'applique à toute personne qui travaille pour BBA Aviation.

Cette politique est obligatoire et énonce les processus relatifs à l'Éthique qui doivent être mis en œuvre et suivis par chacune des sociétés du Groupe BBA Aviation, bien qu'il soit possible pour la division commerciale au sein de laquelle se trouve une société de mettre en œuvre les processus ou de garantir la mise en œuvre des processus au nom de cette société. Cette politique doit être lue conjointement avec les documents suivants de BBA Aviation:

Code d'Éthique Commerciale

Politique Générale de Lutte Contre la Corruption et le Trafic d'Influence

Politique Générale relative aux cadeaux et divertissements

Politiques Générales de Signalement des Comportements Contraires à l'Éthique

(ci-après dénommées ensemble les « Politiques d'Éthique »).

Elle sera révisée chaque année dans le cadre de notre action concertée de minimisation des risques Éthiques auxquels le Groupe BBA Aviation est régulièrement confronté. Il relève de la responsabilité du Président/Directeur Général de chaque division commerciale au sein du Groupe BBA Aviation de s'assurer que les diverses sociétés qui composent sa division se conforment à la présente politique.

ÉVALUATION DES RISQUES

Dans le cadre du processus annuel d'évaluation des risques, chaque division commerciale doit évaluer et identifier les risques de corruption et de Trafic d'Influence auxquels elle fait face dans ses activités au quotidien. Ceci comprendra une évaluation du risque associé aux pays dans lesquels elle est présente, de toute interaction avec le public et les fonctionnaires du

gouvernement, d'une analyse des cadeaux et divertissements qui sont typiquement offerts, ainsi qu'une évaluation de son utilisation d'agents et de tous problèmes rencontrés avec les processus DDP.

Les résultats de ces évaluations des risques doivent être documentés et seront analysés afin de décider si tout processus ou procédure au sein d'une division commerciale a besoin d'être modifié ou amélioré, ou si une formation avancée permettant de mieux faire face aux risques auxquels une telle division commerciale est confrontée a besoin d'être dispensée.

ENGAGEMENT DES PLUS HAUTES SPHÈRES DE LA SOCIÉTÉ ENVERS LES POLITIQUES D'ÉTHIQUE DE BBA AVIATION

Le Conseil d'Administration de BBA Aviation plc est le seul habilité à émettre et modifier les Politiques d'Ethique, sur recommandation du PDG du groupe. Les Politiques d'Ethique seront révisées chaque année par l'Avocat Général du Groupe et le Comité Exécutif de BBA Aviation plc.

Les Politiques d'Ethique seront publiées sur l'Intranet de BBA Aviation et le site Internet d'entreprise de BBA Aviation de sorte que nos employés ainsi que nos partenaires commerciaux puissent facilement y accéder. La formulation des documents concernant l'Ethique publiés sur l'Intranet et l'Internet sera révisée chaque année.

DILIGENCE RAISONNABLE

Au moment de recruter de nouveaux fournisseurs ou de conclure un contrat avec de nouveaux clients, chaque division commerciale doit procéder à des vérifications préalables raisonnables concernant les origines d'une telle entité nouvelle, en particulier si le pays dans lequel elle opère est un pays qui présente un risque accru de corruption. Une évaluation des risques particuliers associés au pays concerné doit être effectuée ; l'OCDE produit des tableaux stipulant le score de risque de chaque pays et ceux-ci sont disponibles sur Internet. La procédure d'agrément des partenaires commerciaux est détaillée dans la Politique en matière d'agrément des Tiers de BBA Aviation, laquelle doit être dûment respectée. Les Politiques

d’Ethique de BBA Aviation doivent être communiquées aux fournisseurs et aux clients, et les fournisseurs devront confirmer leur conformité aux lois relatives à l’Ethique qui sont applicables ainsi qu’aux Politiques d’Ethique de BBA Aviation dans leurs contrats. Ceci doit intervenir dès le début du contrat et être réactualisé tous les deux ans.

Il semble opportun de demander aux fournisseurs d’adopter une approche anti-corruption similaire avec leurs propres fournisseurs en amont.

Lorsque des vérifications préalables raisonnables sont effectuées dans le cadre de fusions et acquisitions, il est essentiel de tenir compte de la conformité Ethique de la cible ou du partenaire potentiel de la coentreprise. Ceci comprendra des vérifications préalables raisonnables du partenaire ou de la cible, ainsi que des vérifications préalables habituelles dans le cadre des opérations de Fusions/Acquisitions, la stipulation de déclarations et garanties appropriées dans toute documentation et la présence d’une clause dans l’accord de coentreprise aux termes de laquelle les actionnaires conviennent de se conformer aux Politiques d’Ethique de BBA Aviation dans le cadre de l’exploitation de la coentreprise. Il est important de noter que même en cas d’achat d’actifs, si les pratiques antérieures de l’entité acquise qui ne sont pas à la hauteur de nos normes Ethiques ou lois appropriées se poursuivent, ceci résultera rapidement en une faute professionnelle de la part de BBA Aviation plc et ses sociétés, avec tout ce que cela entraîne.

Les règles et procédures existantes relatives à la nomination, au renouvellement et à la poursuite d’une relation avec des agents étrangers doivent être respectées, y compris les recherches de base effectuées au sujet des agents envisagés. Ces règles et procédures feront l’objet d’un examen annuel.

POLITIQUES ET PROCÉDURES

Le Service juridique du groupe mènera tous les six mois des audits de conformité avec les politiques du groupe et concernant l’existence de tout conflit d’intérêts. Les audits sur les politiques du groupe seront également envoyés aux Présidents/Directeurs généraux de chaque division afin qu’ils confirment leur respect des politiques du groupe.

Deux fois par an, tous les employés des services de ventes et d’achat de chaque division devront également remplir les mêmes formulaires concernant le respect des politiques du

groupe et relatifs aux conflits d'intérêts. Les divisions conserveront une liste de ces employés qui sera régulièrement mise à jour.

Nous encourageons également les employés à contacter l'Avocat Général du Groupe pour lui faire part de toute suggestion quant à la façon d'améliorer les procédures et politiques d'éthique du Groupe et en particulier au sujet de toutes lacunes qu'ils observent concernant celles-ci.

MISE EN ŒUVRE EFFICACE

Une formation en tête à tête sur l'éthique aura lieu avec le personnel et la direction concernés dans le groupe au moins tous les deux ans. Des outils d'apprentissage sur Internet seront également utilisés pour garantir que, combinée aux programmes en face à face, une formation sur l'Éthique soit dispensée au moins une fois par an.

Un rapport sera remis au Comité d'Audit de BBA Aviation plc concernant les questions d'Éthique à l'échelle du Groupe au moins deux fois par an. Ces rapports seront rédigés par l'Avocat Général du Groupe et le responsable de l'Audit Interne.

RÔLE DE L'AUDIT INTERNE DU GROUPE

Dans le cadre du suivi de la conformité avec les procédures et politiques du Groupe qu'assure l'Audit Interne du Groupe, une assurance indépendante concernant la politique de mise en œuvre des documents relatifs à l'Éthique sera fournie de la façon suivante :

À l'échelle des Divisions, un Audit Interne du Groupe procédera à ce qui suit :

- Examen de l'évaluation des risques conduite par la direction afin d'évaluer et d'identifier les risques de corruption et de Trafic d'Influence auxquels fait face la division, ainsi que les contrôles en place en vue d'atténuer les risques.

- Examen des procédures concernant l'acquisition de nouveaux clients et fournisseurs pour s'assurer de la réalisation d'un exercice de diligence raisonnable approprié avant de nouer toute nouvelle relation commerciale (veuillez prendre note de la Politique d'Agrément des Partenaires Commerciaux). Le mode de communication des Politiques d'Ethique de BBA Aviation plc aux clients et fournisseurs fera également l'objet d'un examen.
- Assurance que la direction des divisions est au courant de la déclaration biannuelle et de ses obligations en la matière.
- Examen de la diffusion des codes de conduite, politiques, consignes, formations, etc., y compris le suivi centralisé de la façon dont ceci est communiqué, par exemple par l'intermédiaire d'un examen des statistiques concernant le suivi de la formation en ligne, l'intégration aux procédures de recrutement du personnel, etc.

À l'échelle locale, un Audit Interne du Groupe procèdera à ce qui suit :

- Examen du moyen de diffusion des procédures et politiques du groupe à travers toute la division, et assurance que les contrôles et processus appropriés sont en place et que les politiques et procédures sont suivies dans la pratique.
- Examen des processus applicables aux violations des Politiques d'Ethique et à tout cas particulier de celles-ci, de la façon d'y faire face et de mettre au courant la direction des divisions afin de garantir un signalement approprié des violations des politiques, et la prise de mesures correctrices adéquates.

SURVEILLANCE ET EXAMEN

La surveillance et l'examen de la conformité avec les Politiques d'Ethique seront assurés par le biais de la mise en œuvre des procédures et pratiques détaillées ci-dessus. Il faut prendre tout particulièrement note des événements tels que les changements de gouvernement dans un

pays particulier, les rapports de presse négatifs ou les condamnations spécifiques pour corruption.

DEROGATIONS ET MODIFICATIONS

Toute dérogation aux stipulations de la présente politique ne pourra être accordée que par un cadre supérieur de BBA Aviation.

CONFORMITÉ

La conformité vis-à-vis de la présente politique sera traitée de la même manière que celle vis-à-vis d'autres politiques à l'échelle de BBA Aviation. Tous les Présidents/Directeurs Généraux devront signer deux fois par an (en milieu et en fin d'année) une déclaration, accusant réception d'un exemplaire de la présente Politique et reconnaissant leur diffusion d'une copie de cette Politique aux employés sous leurs ordres et leur signalement de toute violation connue de cette Politique dans la mesure où une telle violation n'a pas déjà fait l'objet d'un signalement au titre des Politiques d'Ethique.

La présente politique et le respect de celle-ci seront contrôlés dans le cadre du Programme d'Audit Interne de BBA Aviation.